

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
SENEGAL**

**Numero Projet** : 00044203 – Projet d'assistance à la lutte antimines en Casamance

**Agence d'exécution** : PNUD

**Lieu** : Casamance

**Fonds** :

Donateurs	Libellé Fonds	Montants
UNDP	Poste CTP (07/05 – 06/06)	200,000
France	Poste CTP (07/06 – 06/07)	200,000
France	Réhab/équipement CNAMS	115,000
Suède	2 CT (IMSMA/QA)	400,000

**Années** : 2006 - 2009

**Liens MDGs** :

**Description of Project** :

Le projet vise à développer le programme de lutte contre les mines en Casamance afin de réduire les risques encourus par les populations vivant à proximité des zones contaminées et favoriser la réhabilitation et le développement socio-économique de la région.

Le projet fournit une assistance technique aux institutions du Gouvernement en charge de la gestion du secteur ainsi qu'un appui pour la mobilisation des ressources.

**Principales Réalisations** :

Le PNUD a mis en œuvre un projet d'Etude d'Urgence sur l'Impact des Mines en Casamance (EUIMC) qui a permis de documenter l'ampleur de la contamination, sa localisation et l'impact socio-économique de cette contamination.

Le projet a soutenu le Gouvernement dans la mise en place du cadre légal et institutionnel du secteur de la lutte contre les mines. Une loi contre les mines antipersonnel a été promulguée en mars 2005; les décrets d'application de la loi relatifs à la Commission nationale et au Centre National d'Action Antimines du Sénégal (CNAMS) ont été signés en août 2006.

L'expert en charge du projet a également développé une ébauche de stratégie nationale de lutte contre les mines ainsi que des plans d'action opérationnels annuels; un portefeuille de projets a été

élaboré avec l'UNICEF et HI afin de transcrire en fiche de projets les diverses actions considérées dans les principales composantes du secteur.

Un important travail de renforcement des capacités a été mis en œuvre au bénéfice des officiels du Gouvernement sur le secteur de la lutte contre les mines, ainsi qu'à l'intérieur des agences des Nations Unies. Une assistance a été fournie au Gouvernement pour préparer les réunions relatives à la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines ainsi que celles qui concernent les conseillers techniques principaux et des directeurs nationaux. Des séances de Landmines Safety Training ont également été réalisées à l'intention de tout le personnel des Nations Unies – ainsi que des partenaires intéressés – présent en Casamance.